



# CGA2E

Organisme Mixte de Gestion Agréé

## Invitation Assemblées Générales

COLMAR, le 15 septembre 2020

N/Réf. : CB/AS/20 0064

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier aux **Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire** de notre Organisme de Gestion agréé qui se tiendront le :

**Lundi 12 octobre 2020 à 14h30**  
au siège : Maison de l'Artisanat 12 rue des Métiers à COLMAR

### 14h30 : Assemblée Générale Extraordinaire

- ▶ Modification des articles 20 et 21 des statuts
- ▶ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

### 15H00 : Assemblée Générale Ordinaire

- ▶ Liste de présence,
- ▶ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2019,
- ▶ Rapport du Conseil d'Administration et rapport d'activité,
- ▶ Rapport financier 2019 et prévisions 2020,
- ▶ Rapport du censeur,
- ▶ Rapport des réviseurs aux comptes et renouvellement,
- ▶ Renouvellement du tiers sortant,
- ▶ Divers.

### 16H00 : Clôture de l'assemblée.

Membres correspondants :

Bas-Rhin

Jura

Marne

Meuse

Moselle

Territoire de Belfort

Vosges



*Partenaire de votre entreprise*

CGA2E - Organisme Mixte de Gestion Agréé

Siège (Haut-Rhin) : CGA2E - OMGA - Maison de l'Artisanat - 12 rue des Métiers - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 20 71 70 - Fax 03 89 24 27 93 - contact@cga2e.fr - www.cga2e.fr

Agréé par l'Administration Fiscale le 19/10/2018 sous le n° 1-02-680 - Association inscrite auprès du Tribunal d'Instance de Colmar vol.60 - Folio 58

N° Siret : 493 598 437 00017 - TVA Intracommunautaire : FR 16 493 598 437 - NAF 9499Z - N° de déclaration CNIL 1313940

**En tant qu'adhérent, vous êtes invités à participer à la vie de votre association notamment par les délibérations prises lors de l'assemblée générale.**

**Vos représentants élus défendent vos intérêts et veillent au bon fonctionnement de votre association.**

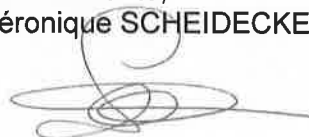
**Aussi, nous vous encourageons à participer à nos travaux.**

Si vous ne pouvez participer à ces assemblées générales, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le pouvoir ci-joint avant le 8 octobre 2020 au siège à Colmar.

Nous vous précisons que chaque adhérent a la possibilité de consulter le bilan de l'exercice, le procès-verbal de la dernière assemblée générale ainsi que les différents rapports et résolutions au siège, dès à présent et jusqu'à l'assemblée générale.

En espérant vous compter parmi nous et dans l'agréable plaisir de vous y accueillir, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente,  
Véronique SCHEIDECKER



*PJ : bulletin de participation et pouvoir*

**BULLETIN DE PARTICIPATION à retourner avant le 08/10/2020**  
**au CGA2E-OMGA 12 rue des Métiers 68000 COLMAR, par fax au 03 89 24 27 93**  
**ou par mail [secretariat.direction@artifrance.fr](mailto:secretariat.direction@artifrance.fr)**

Mme M. \_\_\_\_\_

Entreprise ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- participera  
aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 12 octobre 2020
- ne participera pas (\*)

(\*) Si vous ne pouvez y participer, merci de nous renvoyer le pouvoir ci-dessous :

## POUVOIR

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_

agissant en qualité de membre du CGA2E-OMGA, constitue pour mandataire le Conseil d'Administration en la personne de Mme Véronique SCHEIDECKER, Présidente du CGA2E-OMGA ou, à défaut M. \_\_\_\_\_

pour me représenter aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire qui se dérouleront le 12 octobre 2020 à Colmar, en conséquence : assister à l'assemblée, signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention  
« Bon pour pouvoir, lu et approuvé »